**L’éducation populaire autonome**

En 1978, les membres du comité d’action des OVEP[[1]](#footnote-1) votent une définition de l’**éducation populaire autonome**. Le moment est historique dans la mesure où c’est la première fois que les groupes populaires nomment le travail qu’ils font. À sa création en 1981, le MÉPACQ fait sien la même définition.

***L’éducation populaire autonome est :***

*L’ensemble des démarches d’apprentissage et de réflexion critique par lesquelles des citoyens mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui visent, à court, moyen ou à long terme, une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu.*

*L’éducation populaire autonome doit développer une pédagogie de l’autodétermination collective ;*

*L’éducation populaire autonome favorise une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;*

*L’éducation populaire autonome développe des capacités d’analyse critique, de choix d’action et d’évaluation ;*

*L’éducation populaire autonome suscite une prise en charge collective de son milieu ;*

*L’éducation populaire autonome est partie intégrante d’une action collective de transformation du milieu ;*

*L’éducation populaire autonome vise principalement les citoyens et les milieux qui ne contrôlent pas ou peu leurs conditions de vie et de travail*

Adoptée à l’assemblée générale du

comité d’action des OVEP (ICÉA[[2]](#footnote-2)), 1978

**Les luttes sociales**

Au congrès d’orientation de 2000, le MÉPACQ souligne que les luttes sociales font partie intégrale de sa vision de l’éducation populaire autonome. On définit alors les **luttes sociales** de la manière suivante :

*Les luttes sociales sont indissociables des pratiques d’ÉPA. Une lutte est une action soutenue et énergique d’une individue, d’un individu ou d’un groupe pour résister à quelque chose ou atteindre un certain but. Par l’expression “luttes sociales”, on entend donc désigner l’ensemble des actions soutenues et énergiques permettant de s’organiser collectivement pour résister aux injustices sociales et transformer la société dans une perspective de justice sociale, notamment, en identifiant les injustices, en les dénonçant, en les combattant et en proposant des alternatives.*

Adoptée au Congrès d’orientation, 2000

1. Organisme volontaire d’éducation populaire [↑](#footnote-ref-1)
2. Institut canadien d’éducation des adultes (aujourd’hui, l’Institut de coopération en éducation des adultes). [↑](#footnote-ref-2)